

# Au fil de l'Ousse - Hors-série Janvier 2022

## PONTACQ CONTRE-ATTAQUE !



### EDITO

Pontacquaises, Pontacquais,  
 Cette première publication de l'année me permet de vous souhaiter, en mon nom et celui de l'ensemble du Conseil Municipal une très bonne année 2022. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, santé et réussite. Je souhaite que 2022 nous apporte à nouveau les moments de convivialité qui nous manquent tant depuis deux ans.

Cette année encore, vous pourrez compter sur l'investissement sans faille du Conseil Municipal. 2022 marquera en effet une nouvelle étape du « Bien Vivre Pontacq » avec les premières concrétisations du projet « Pontacq Contre-Attaque ».

Cette démarche constitue un projet de reconquête de notre territoire, il s'inscrit dans une dynamique collective, avec nos administrés ; c'est donc tous ensemble que nous entamons un vaste programme visant à améliorer les conditions de vie des habitants actuels et futurs de notre commune, grâce à des actions qui mettront en mouvement l'ensemble du territoire et renforceront son attractivité.

Par ailleurs, la commune a obtenu le label « Petites Villes de Demain » décerné par le Ministère de la Cohésion des Territoires, Ce dispositif vient donner un élan supplémentaire au projet Pontacq Contre-Attaque de revitalisation du centre-bourg déjà initié par la municipalité.

Découvrez ce projet au fil des pages de ce hors-série.

## Naissance d'un projet : les différentes étapes

*VOLONTÉ D'AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE PONTACQ*

### Projet municipal

- Une vision commune
- Des élus et des services engagés
- Une dynamique de projet

1

*ÉTUDE URBAINE*

### Plan guide

- Définition du diagnostic et des enjeux
- Identification de secteurs stratégiques
- Programme d'actions

2

*PETITES VILLES DE DEMAIN*

### Soutien de l'État et de ses partenaires

- Le soutien en ingénierie
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées
- L'accès à un réseau grâce au club Petites Villes de Demain

3

# Le projet municipal

## Une opportunité pour conforter l'élan Pontacquais

« Nous entamons **un véritable projet de territoire** ! Depuis 2008, la commune se veut active, visionnaire et s'est lancée dans des projets structurants pour attirer de nouveaux habitants et donner envie aux acteurs économiques de réinvestir le centre-bourg. Mais avant tout pour améliorer la qualité de vie des administrés de Pontacq. Avec **Pontacq Contre-attaque**, nous mettons en place une politique volontariste et nous nous projetons sur les 15 années à venir. Notre objectif : valoriser notre patrimoine afin **que nos faiblesses soient le terreau de projets à vivre** »

Didier Larrazabal – Maire de Pontacq – Réunion Publique du 11/10/2021



## Le plan guide

### Un programme d'actions pour améliorer l'attractivité de notre territoire

Notre projet devait s'appuyer sur des bases solides pour guider les différentes actions à mettre en œuvre pour la collectivité. Pontacq a bénéficié de l'expertise des ingénieurs territoriaux, architectes et urbanistes de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Avec le plan guide, ils nous ont aidé à définir les axes principaux du renouvellement urbain et à identifier les potentialités d'aménagement du Pontacq de demain,



**Axe 1** : de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-bourg



**Axe 2** : favoriser un développement économique et commercial équilibré



**Axe 3** : développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions



**Axe 4** : mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

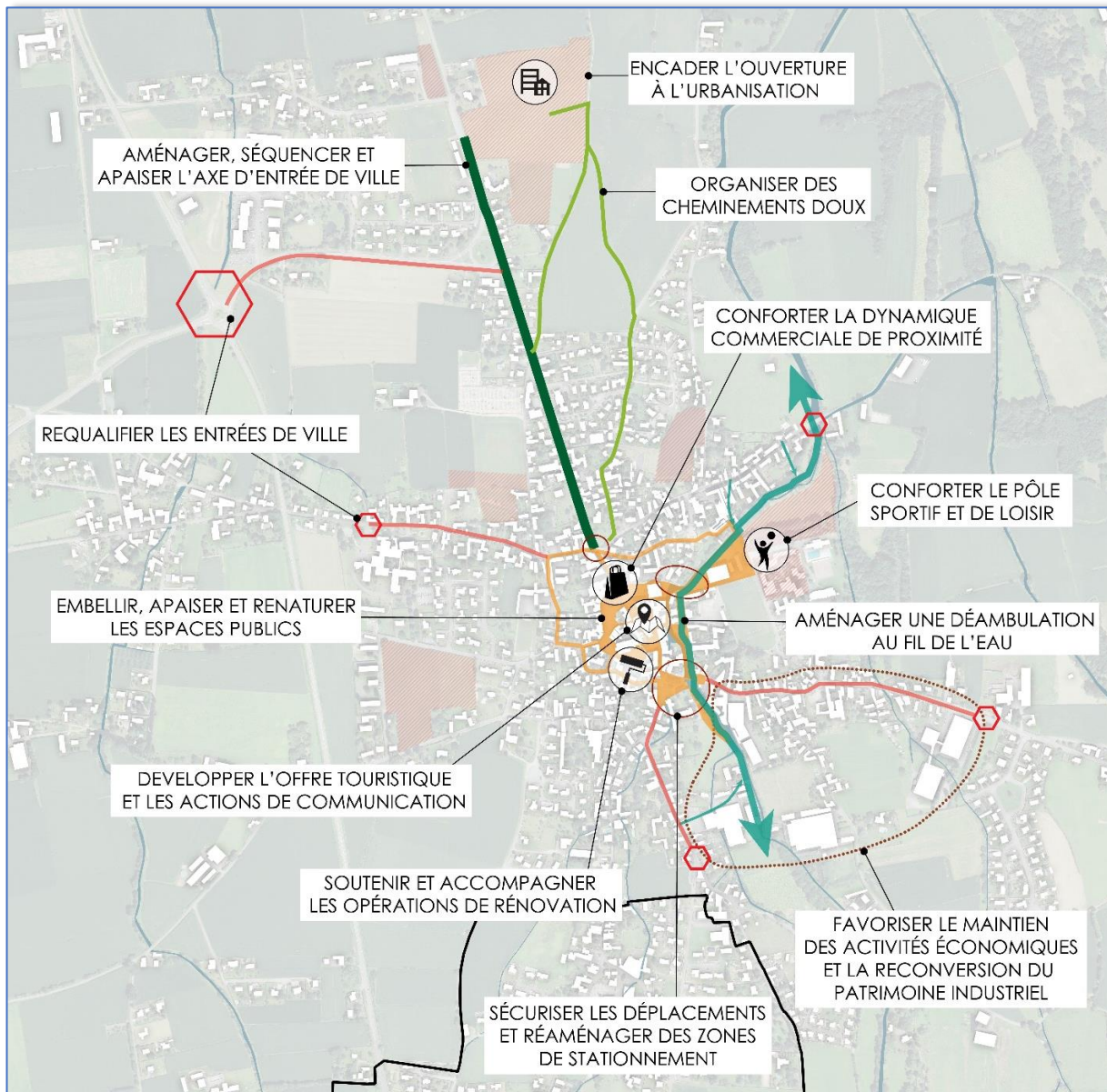


**Axe 5** : fournir l'accès aux équipements et services publics



# Les enjeux issus du diagnostic

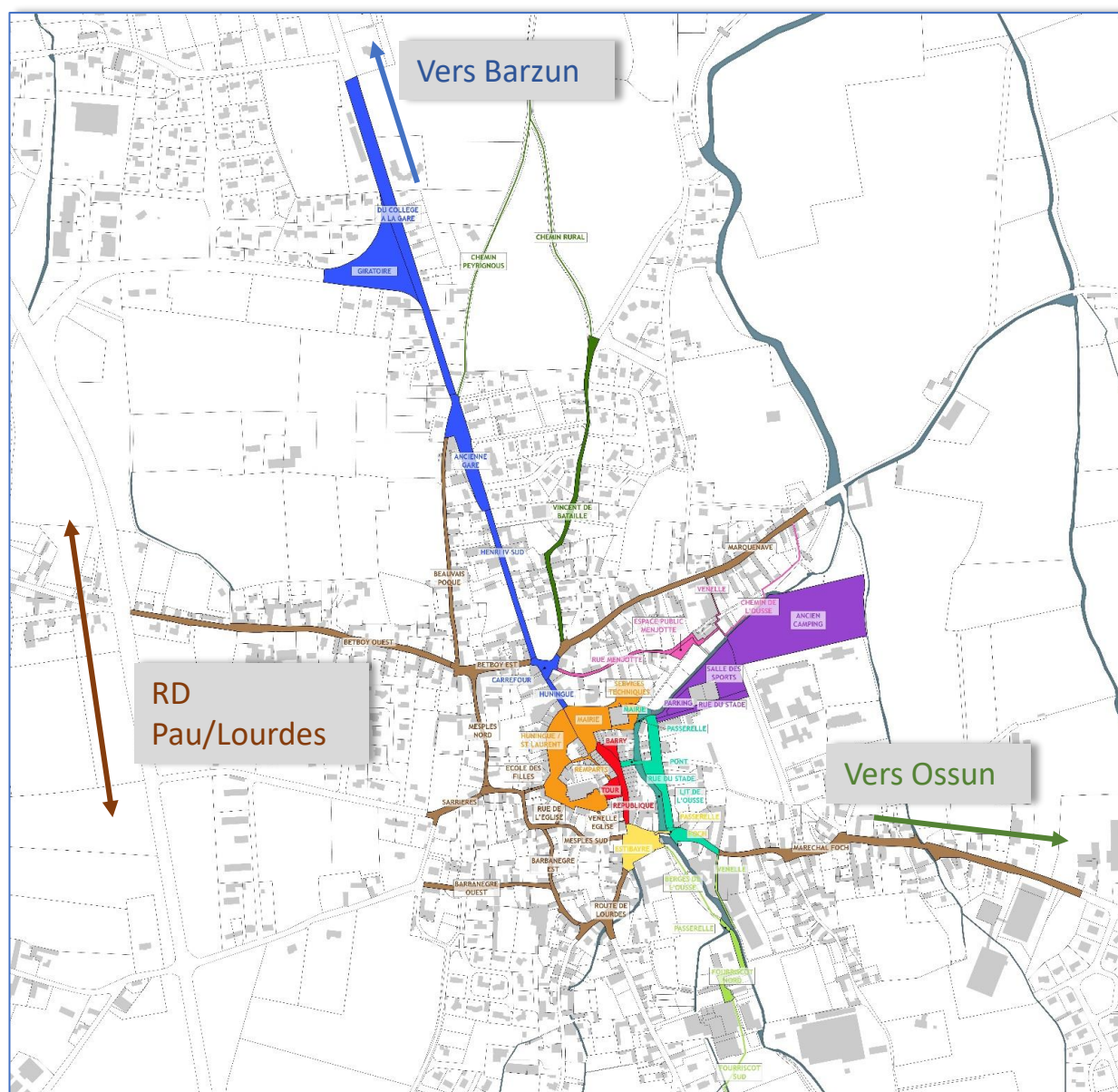
## ► Carte des enjeux



### PONTACQ DEMAIN : LES ENJEUX POUR NOTRE COMMUNE

- ✓ **P**acifier et sécuriser les déplacements dans le bourg
- ✓ **M**ettre en valeur le cadre urbain, paysager et patrimonial
- ✓ **E**ncadrer le développement et le renouvellement urbain
- ✓ **R**enforcer la vitalité sociale, culturelle et commerciale du centre-bourg en structurant et en accompagnant les dynamiques existantes
- ✓ **M**ettre en valeur les atouts de la commune par des opérations de communication et d'embellissement

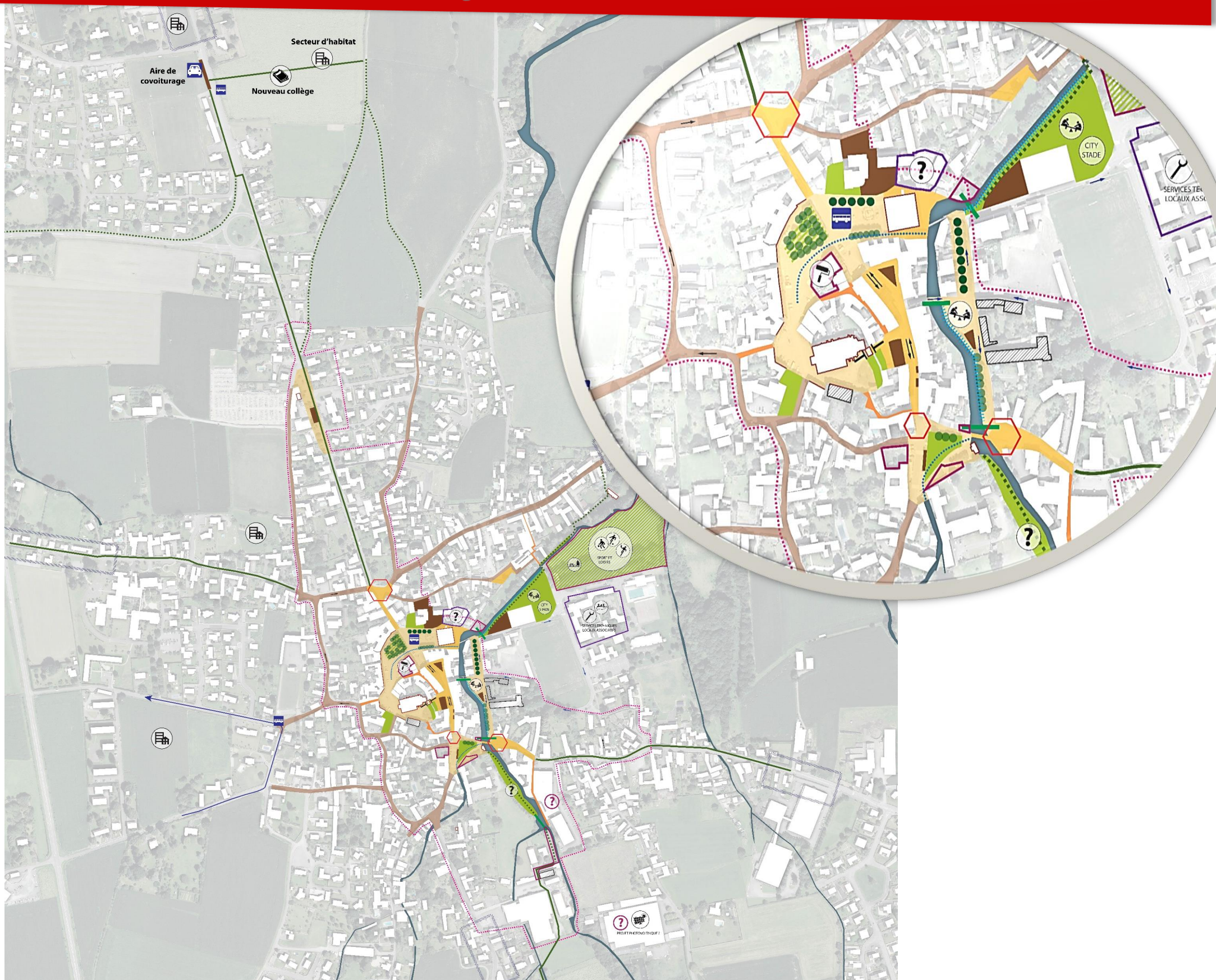
## ► Principaux secteurs à aménager



- MAIRIE - PLACE HUNINGUE / ST LAURENT
- RUE DE LA REPUBLIQUE
- RUE DU STADE
- SALLE DES SPORTS
- PLACE D'ESTIBAYRE
- BERGES SUD DE L'OUSSE
- QUARTIER MOULIN DE MENJOTTE
- VOIES HISTORIQUES
- ENTRE DE VILLE NORD : AVENUE HENRI IV
- VOIES DOUCES VERS LE NOUVEAU COLLEGE



# Zoom sur les différents aménagements planifiés à moyen terme



## AXE 1 : PACIFIER ET SECURISER LES DEPLACEMENTS DANS LE BOURG

### FACILITER LES DEPLACEMENTS ACTIFS

- Cheminements piétons / cycles existants à réaménager (revêtements, largeur)
- Cheminements piétons / cycles à créer
- Traversées piétons / cycles de l'Ousse à créer ou à réaménager

### RENFORCER LA MULTIMODALITE ET LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC DANS LE BOURG

- Aires de stationnement à réaménager et/ou à identifier depuis les entrées de
- Itinéraire bus à modifier et emplacement des arrêts
- Aire de covoiturage à réaménager
- Voirie à apaiser avec traitement en zone de rencontre ou en voie partagée

### RECALIBRER LA PLACE DES DEPLACEMENTS MOTORISES DANS LA VILLE

- Sens de circulation existant
- Sens de circulation à modifier
- Carrefour à sécuriser
- Circulation automobile à interdire
- Séquences d'entrées de ville à aménager

## AXE 2 : METTRE EN VALEUR LE CADRE URBAIN, PAYSAGER ET PATRIMONIAL

### AMENAGER DES ESPACES PUBLICS SUPPORTS DE MIXITE D'USAGE ET INTERGENERATIONNEL

- Espaces publics à réaménager, apaiser et sécuriser
- Espace public à créer
- Espace vert existant à réaménager ou à mettre en valeur

### VALORISER LA NATURE EN VILLE

- Espace vert à créer
- Interface avec l'Ousse à réaménager
- Liaison vers l'Ousse à identifier
- Plantations d'arbres de haute tiges

### INCITER A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE

- Venelles à mettre en valeur (réaménagement et éclairage public)
- Monuments et façades à mettre en scène
- Végétation remarquable à préserver

## AXE 3 : ENCADRER LE DEVELOPPEMENT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

### FAVORISER LA MIXITE FONCTIONNELLE

- Rénovation d'îlot stratégique à prévoir
- Nouvelles fonctions urbaines à aménager

### S'APPUYER SUR UNE MAITRISE FONCIERE PUBLIQUE

- Acquisitions foncières à étudier
- Foncier public à réinvestir (projets à définir)

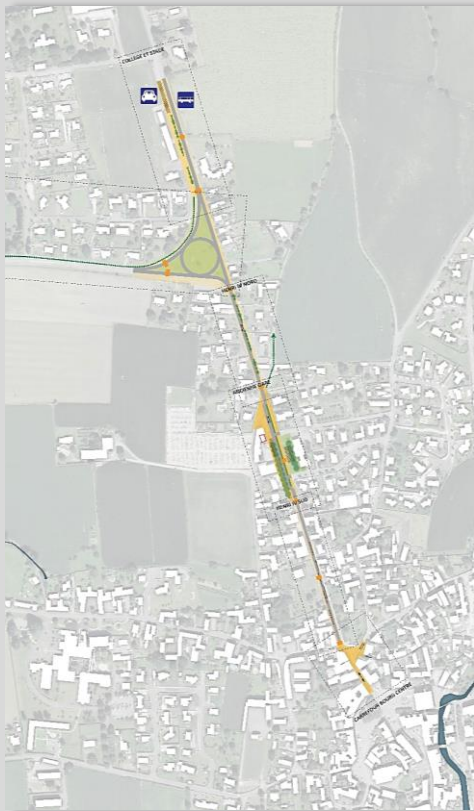
### ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES PRIVEES

- Nouveaux secteur d'habitat : exiger la qualité des projets
- Secteur préférentiel d'implantation des commerces de détail (source: PLUi)
- Projets privés structurants en cours



# Les chantiers à venir

## L'avenue Henri IV



### Références d'aménagements pour l'avenue Henri IV



### Le contexte :

Une entrée de ville linéaire (environ 1km)

Une place importante laissée à la voiture

Absence d'aménagements sécurisés pour les piétons et les vélos.

Axe structurant permettant de relier le centre-bourg au nouveau collège et au futur lotissement Mathelier

Réfection des réseaux d'assainissement (en cours)

### Le projet :

Créer des « séquences » permettant de rompre avec le caractère monotone actuel

Sécuriser des déplacements piétons / cycles

Apaiser le trafic motorisé

### Les étapes à venir :

Projet d'aménagement en cours d'étude avec démarrage estimé des travaux fin 2022

## Le lotissement Mathelier



### Le projet :

Créer un nouveau quartier en lien avec un équipement public majeur, le collège.

Une cinquantaine de logements seront construits progressivement sur une dizaine d'années.

Démarrage estimé des travaux : 2023

### Un projet au service de la revitalisation du bourg :

Une offre de logements neufs complémentaire à la réhabilitation de l'habitat ancien en centre-bourg

Un nouvel espace de vie autour du collège

Des liaisons assurées grâce au réaménagement de l'avenue Henri IV et la création d'un cheminement doux

## Réaffectation de l'ancien collège aux services techniques et aux associations



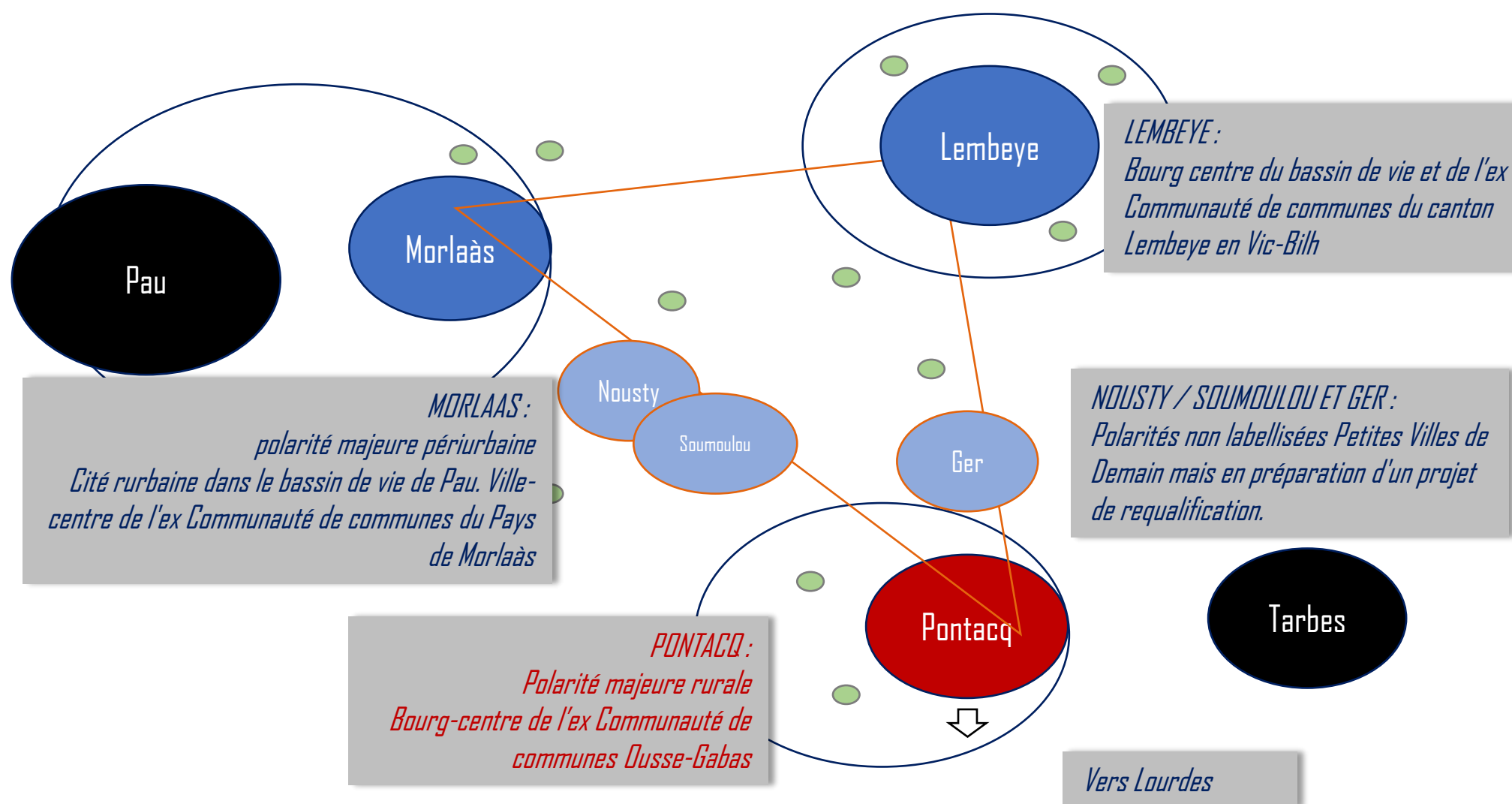
## Dépollution de la friche Montbrun



# Un soutien de l'État et de ses partenaires

## 3 petites villes de demain pour un grand territoire d'avenir

La candidature de la CCNEB (Communauté de Communes Nord-Est Béarn) a été retenue par le Ministère de la Cohésion des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ainsi Pontacq, Lembeye et Morlaàs vont pouvoir bénéficier du dispositif "Petites Villes de Demain" durant 6 ans (2020-2026). En tant que polarités à l'échelle du territoire, la revitalisation de ces centre-bourgs profitera également aux communes rurales alentours. Ger, Nousty et Soumoulou, les 3 autres polarités de la CCNEB, se sont également lancées dans la préparation d'un projet de requalification. A travers la labellisation de Pontacq, Lembeye et Morlaàs c'est donc l'ensemble du territoire qui se met en mouvement pour renforcer son attractivité



### ➤ Les principes du label

La labellisation "Petites Villes de Demain" vise à améliorer les conditions de vie des habitants actuels et futurs à travers la mise en œuvre d'Opérations de Revitalisation Territoriale. Afin de concrétiser leurs projets, les élus sont accompagnés par l'État et ses partenaires. Ils bénéficient ainsi d'un soutien en ingénierie (poste de cheffe de projet Petites Villes de

Demain), de financements sur des mesures thématiques ciblées et de l'accès à un réseau grâce au Club Petites Villes de Demain. Localement, le dispositif est l'occasion d'insuffler une dynamique collective invitant élus, habitants, usagers, associations, commerçants et acteurs économiques à co-construire des projets innovants et fédérateurs



## Le saviez-vous ?

Les Ambassadeurs : un groupe représentatif du territoire et porteur d'une dynamique pour vous représenter !

**Qui ?** 30 personnes, choisies parmi des élus, des acteurs locaux et des habitants de Pontacq, des communes du territoire Dusse Gabas ou des communes limitrophes.

**Leur mission ?** Représenter les habitants du territoire lors de réunions trimestrielles et participer à la construction du projet Petites Villes de Demain.

### 10 acteurs locaux

MONSIEUR BENJAMIN BEAUXIS / ARTISAN-COMMERÇANT  
MONSIEUR PAUL BIRABEN / ARTISAN-COMMERÇANT  
MONSIEUR BERNARD CAZAUX / ARTISAN-COMMERÇANT  
MONSIEUR FABRICE CLOUET / ARTISAN-COMMERÇANT  
MONSIEUR SÉBASTIEN LAGUËS / ARTISAN-COMMERÇANT  
MONSIEUR CHRISTIAN WATTIER / ARTISAN-COMMERÇANT  
MADAME FANNY GANTER / PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION EMVO  
MONSIEUR NOËL PARADIS-CAMI / PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION PATRIMOINE  
MONSIEUR JULIEN TOTH-DESWARTE / DIRECTEUR D'ANTENNE DE PONTACQ RADIO  
MADAME MAGALI ZUCCARELLO / DIRECTRICE ÉCOLE PUBLIQUE DE PONTACQ

### 10 habitants

MONSIEUR VINCENT BIDOT SARTHET / HABITANT DE PONTACQ  
MONSIEUR FLORENT DEVIN / HABITANT DE PONTACQ  
MADAME SYLVIE LORDON / HABITANTE DE PONTACQ  
MADAME CÉCILE NOURY / HABITANTE DE PONTACQ  
MONSIEUR PATRICK PARADIS-CAMI / HABITANT DE PONTACQ  
MONSIEUR YVES PINSOLLE / HABITANT DE PONTACQ  
MADAME CHANTALE SÉVIGNÉ / HABITANTE DE PONTACQ  
MONSIEUR NICOLAS SOUSBIELLE / HABITANT DE PONTACQ  
MONSIEUR JOEL TRABESSE / HABITANT DE PONTACQ  
MONSIEUR BERNARD VEYSSIERE / HABITANT DE PONTACQ

### 10 élus

MONSIEUR DAVID DOUAT / MAIRE DE HOURS  
MONSIEUR RENÉ MILLET / MAIRE DE BARZUN  
MONSIEUR JEAN-PIERRE MOURA / MAIRE DE ESPOEY  
MADAME SANDRINE ALBES / CONSEILLER MUNICIPAL DE PONTACQ  
MONSIEUR PHILIPPE BELLOC / CONSEILLER MUNICIPAL DE PONTACQ  
MADAME GAËLLE BIET / CONSEILLER MUNICIPAL DE PONTACQ  
MADAME CATHY BORDEDEBAT / CONSEILLER MUNICIPAL DE PONTACQ  
MONSIEUR GUY ESQUERRE / CONSEILLER MUNICIPAL DE PONTACQ  
MADAME JEANNINE CAILLABET / ADJOINTE AU MAIRE DE LAMARQUE-PONTACQ  
MONSIEUR JÉRÔME LAFFORGUE / CONSEILLER MUNICIPAL DE LAMARQUE-PONTACQ

**Le mot de l'opposition :** *Le projet « Pontacq contre-attaque » qui est né de la labellisation de notre commune en tant que « Petites Villes de Demain » est un projet dont le but nous est présenté comme le fait de revitaliser le centre-bourg de notre commune. Sur ce principe, nous sommes évidemment en faveur du projet, puisque la valorisation du patrimoine, le maintien du commerce ou encore la sécurisation de nos espaces communs sont des sujets importants qui méritent que l'on y travaille*

*Pendant, si aujourd'hui le projet « Pontacq contre-attaque » est en priorité axé sur l'aménagement du quartier Mathelier, de l'avenue Henri IV et des locaux de l'ancien collège, nous resterons vigilants sur les projets d'aménagement du centre-bourg, puisque la majorité du patrimoine et du commerce à valoriser et à préserver s'y trouvent. Nous serons également attentifs au coût total des projets prévus. En effet, si une partie du coût peut théoriquement être prise en charge par le dispositif « Petites Villes de Demain », nous ne savons pas aujourd'hui à combien elle s'élèvera et ce qu'il en sera en 2026, date de fin du dispositif.*

*Pour cela Guy Esquerre travaille au sein du groupe des Ambassadeurs et est ainsi au plus près de l'évolution du projet. L'association au projet d'acteurs du territoire à travers ce groupe des Ambassadeurs est une bonne chose qui pourra permettre à la municipalité de rester à l'écoute des citoyennes et citoyens et ainsi, nous l'espérons, de prendre l'habitude de les associer de manière plus importante sur les projets structurants à venir.*

# Portrait

## Rencontre avec **Alizé de la Monneraye**, Cheffe de projet Petites Villes de Demain



### Qui êtes-vous Alizé ?

J'ai bientôt 30 ans, attirée par la qualité de vie du Béarn, j'ai décidé d'y poser mes valises il y a quelques années après avoir vécu dans différentes régions françaises. Urbaniste de formation, j'ai un attrait particulier pour la participation citoyenne.

### Quel est votre rôle en tant que Cheffe de projet « Petites Villes de Demain » (PVD) ?

Mon poste est basé à la Communauté de Communes du Nord-Est Béarn et je suis mise à disposition des Communes de Pontacq, Lembeye et Morlaàs, pour les accompagner dans la concrétisation de leur projet de revitalisation. Je dois donc avoir une vision globale du territoire intercommunal et en même temps un regard affûté sur les centre-bourgs des trois villes concernées par le dispositif. Les projets de revitalisation couvrent une grande diversité de problématiques : l'habitat, l'économie, l'espace public, les mobilités ou encore l'accès aux équipements et services publics. Je ne peux pas être spécialiste de tous ces sujets. En fait, mon rôle pourrait être comparé à celui d'une cheffe d'orchestre qui ne maîtrise pas tous les instruments mais qui coordonne l'ensemble et assure son harmonie. C'est ce qui fait la complexité de la mission mais aussi sa richesse !

### Ces missions paraissent à la fois complexes et très variées, pourriez-vous nous décrire une journée type ?

Généralement je passe la matinée à la Communauté de Communes pour travailler sur des sujets de fond et échanger avec mes collègues des différents services : développement économique, aménagement et développement durable, service à la population ... Ensuite, je me rends dans l'une des 3 PVD pour l'après-midi et échange avec le ou la Directrice Général(e) des Services sur les opérations en cours, les réunions avec des partenaires techniques (Conseil Départemental, Établissement Public Foncier, Bureau d'étude...)

Ponctuellement, je consacre mes soirées à des temps de concertation avec l'un des groupes d'ambassadeurs sur une opération spécifique.

### Plus personnellement Alizé, qu'est-ce qui vous plaît le plus dans vos missions ?

J'adore le côté « touche à tout », j'apprends énormément au contact des personnes impliquées dans le projet, qu'elles soient élues, partenaires techniques ou usagers. Il y a à la fois une grande proximité avec le terrain au quotidien et une vision stratégique à construire sur le long terme. De plus, même si on ne part pas d'une feuille blanche, il reste encore beaucoup de choses à construire et à inventer pour améliorer l'attractivité de nos petites villes. Je dirais donc qu'il y a une part de créativité assez intéressante et une grande liberté dans la gestion de projet. Les journées ne sont jamais les mêmes, c'est très stimulant.

Contacts : Alizé de la Monneraye  
Cheffe de projet Petites Villes de Demain  
Tel : 06. 08. 43. 97. 45.



Réunions publiques, Bulletin hors-série, groupe d'Ambassadeurs... Pontacq Contre-Attaque est un projet participatif auquel la population est associée à chaque étapes !

Retrouvez d'autres informations Petites Villes de Demain sur les sites de la CCNEB (rubrique Entreprendre/PVD) et de l'agence nationale pour la cohésion du territoire.

Tenez-vous informés de l'actualité de votre commune en téléchargeant notre application dédiée

